

ZAC la Massane 3

Propriété de la CCVBA

Création de 2 terrains constructibles PLAN DE DIVISION - DPA 10

Echelle 1/500

Légende

- limite de parcelle résultant de l'adaptation du plan cadastral et de l'état des lieux, (sous réserve de bornage contradictoire)
- limite de parcelle résultant du présent plan de division et la cotation plane, qui en résulte.
- contenances réelles (arpentées)
- altitudes rattachées au Nivellement Général Français (NGF – IGN69) relevées en 2021
- accès à créer / existant

nota : – le feuillage de la végétation n'est pas dessinée à l'échelle
seuls les axes des toies et arbres ont été mesurés
– certains éléments (petits arbres, regards, ...) n'ont peut-être pas été mesurés

GÉOMÈTRE-EXPERT

CONSEILLER VALORISER GARANTIR

Plan dressé par

APILLES TOPOGRAPHIE

SPLARL de Géomètre-Expert d.p.l.g.

Z.A. de la Gare, 17 rue Albin Guiles

13210 Saint-Rémy de Provence.

Tel. : 04 90 92 12 16

Fax : 04 90 92 47 05

E-Mail : apilles.topographie@wanadoo.fr

Edité le 28 janvier 2026
Dossier 125 087
Dessinateur : M. MALHERBE

